

Nos Réf. : CSMGC200177

Millau, le 20 avril 2020

Monsieur Le Président
Communauté de Communes du
Saint Affricain Roquefort 7 Vallons
1, rue Henri Michel – Bât. Occitan
12400 St-Affrique

Objet : Saisine des Personnes Publiques Associées - PLUi de la Communauté de Communes du Saint Affricain Roquefort 7 Vallons

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L153-16 du code de l'urbanisme, vous m'avez adressé votre projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons arrêté par le Conseil communautaire le 25 février 2020.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour cet envoi qui me permet de connaître les orientations de développement de votre territoire pour les prochaines décennies. En sus, je souhaite féliciter vos équipes pour le travail réalisé et le cabinet d'études pour la qualité des éléments constitutifs de ce dossier. J'ai trouvé ce document très illustré et donc très agréable à lire.

Le service Aménagement à qui j'ai demandé une lecture détaillée des documents m'a confirmé que votre projet de PLUi ne présentait pas d'incohérences avec le PLUi-HD de la Communauté de communes Millau Grands Causses. Se dessinent donc deux documents complémentaires organisant le développement territorial du Sud Aveyron.

En conséquence, j'ai le plaisir de vous annoncer que j'émetts un avis favorable à votre projet de PLUi.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Gérard PRETRE
Président



Millau Grands Causses
Communauté de Communes

Hôtel de la Communauté
1 place du Beffroi - CS 80432
12104 Millau cedex - Aveyron
tel : 05 65 61 40 20
contact@cc-millaugrandscausses.fr
www.cc-millaugrandscausses.fr